



# Nombre d'espèces animales menacées

[Nombre d'espèces animales sur les listes rouges de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)]

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)\* a établi des critères, utilisés comme référence dans le monde entier, pour déterminer le risque d'extinction encouru par chaque espèce. Les listes rouges\* sont des outils bien adaptés pour évaluer l'état de conservation\* d'une espèce à une échelle géographique donnée. Elles permettent à la fois de connaître les espèces menacées et leur nombre dans le monde, en Europe, en France ou dans la région. En effet, une espèce menacée dans la région ou en France peut être en bon état de conservation dans d'autres régions ou d'autres pays et inversement.

Parmi les espèces connues dans la région, aucune n'est considérée comme menacée au niveau mondial, 5 le sont au niveau européen, 28 au niveau national et 50 au niveau régional.

## Contexte

L'élaboration de " listes rouges " a pour but de synthétiser les connaissances sur certaines espèces afin d'évaluer au mieux les menaces qui pèsent sur elles. Les " listes rouges " remplissent de nombreuses fonctions, notamment :

- fournir des informations sur des accords internationaux comme la Convention sur la diversité biologique (CDB)\* et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ;
- informer sur l'état de la biodiversité, sensibiliser à l'importance de la préserver et aider ainsi à influencer sur les politiques nationales et internationales de conservation ;
- offrir un cadre de référence pour surveiller l'évolution de la menace d'extinction qui pèse sur les espèces, en établissant la liste des espèces depuis celles qui sont disparues ou en voie de disparition jusqu'à celles pour lesquelles les connaissances sont insuffisantes pour évaluer le devenir de leur population ;
- identifier les espèces ayant besoin de mesures de protection et renseigner sur l'état de leur population ;

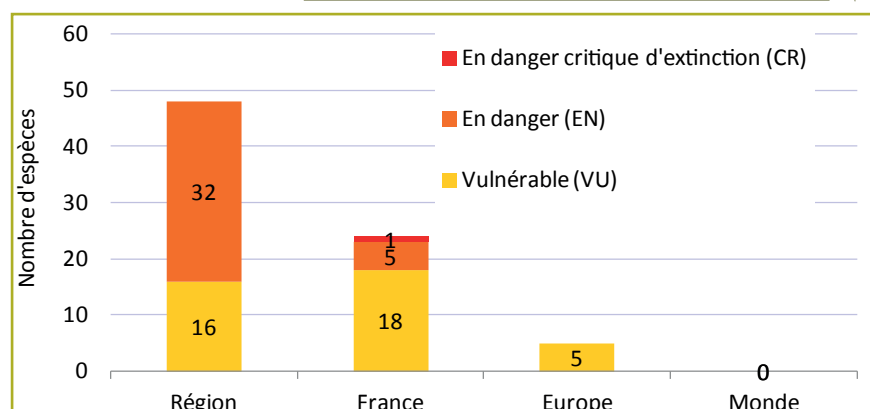
- procurer des informations permettant de définir les priorités de la conservation à différentes échelles (locale, nationale, mondiale) et d'orienter les mesures de conservation.

## Résultats

Dans le Nord - Pas-de-Calais, on trouve :

- une espèce de Mammifère en " Danger " (Phoque veau-marin, *Phoca vitulina*) et une espèce de Mammifère " Vulnérable " (Rat noir, *Rattus rattus*), également inscrits sur la liste rouge régionale ;
- une espèce d'Amphibien en " Danger critique d'extinction " (CR) sur la liste rouge nationale (Grenouille des champs, *Rana arvalis*) ;
- trois espèces de Mollusques classées " Vulnérables " (*Vertigo moulinsiana*, par exemple) sur la liste rouge nationale ;
- enfin, 48 espèces d'Oiseaux menacées au niveau régional (exemple, la Pie-grièche grise, *Lanius excubitor*), 24 au niveau national (exemple, le Râle des genêts, *Crex crex*) et cinq au niveau européen (exemple, le Milan noir, *Milvus milvus*).

Nombre d'espèces d'Oiseaux du Nord - Pas-de-Calais présents sur des listes rouges (source : GON, 2011)



Cet indicateur permet de connaître la liste et le nombre des espèces menacées à diverses échelles, selon des critères faisant l'objet d'un consensus mondial. Il est basé sur des données chiffrées et des critères biologiques normalisés qui le rendent fiable et comparable.

L'indicateur peut être interprété en considérant le nombre total d'espèces menacées appartenant à la liste rouge pour chaque groupe taxonomique\*, ou en examinant le nombre d'espèces dans chaque catégorie de menace à différentes échelles géographiques (régionale, européenne et mondiale). La dégradation de la biodiversité peut se mesurer de deux façons : soit par l'augmentation du nombre total d'espèces menacées, soit par l'augmentation du nombre d'espèces classées dans les catégories correspondant aux plus forts degrés de menace (par exemple : " En danger critique d'extinction " ou " En danger ").

Il faut noter que, s'agissant des échelles d'élaboration et d'interprétation des listes rouges, une espèce figurant sur la liste rouge régionale ou nationale peut être présente dans d'autres régions ou pays et être en bon état de conservation au niveau mondial. À l'inverse, une espèce menacée au niveau mondial peut être en bon état de conservation en France ou dans la région.

La fréquence des mises à jour est limitée. L'indicateur est donc peu sensible aux évolutions comme en atteste le faible nombre de changements lors de la mise à jour de la Liste rouge des Oiseaux de France métropolitaine.

En outre, en raison du faible niveau de connaissances de certains groupes faunistiques et de la quantité d'informations nécessaires pour établir les listes, celles-ci portent plus sur les grandes espèces (Vertébrés) que sur les petites (Invertébrés).

\* cf glossaire

## Méthode

Les listes rouges régionales des Amphibiens, Reptiles, Libellules et Demoiselles, Criquets et Papillons de jour sont en cours d'élaboration et se basent sur la méthode de l'UICN (UICN, 2001 et 2003).

La Liste rouge des Oiseaux date de 1996 et a été élaborée avec les critères préconisés par l'UICN en 1994 avant la révision de 2001. Elle sera réactualisée au terme de la prochaine enquête nationale coordonnée régionalement par le GON avec les nouveaux critères (UICN, 2003).

La Liste rouge régionale des Mammifères date de 2000 et a été élaborée suivant les critères de l'inventaire de la faune menacée en France (1994).

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a établi des critères, utilisés comme référence dans le monde entier, pour déterminer le risque d'extinction encouru par chaque espèce.

Il y a cinq familles de critères :

- A : réduction de la taille de la population
- B : répartition géographique, à la fois zone d'occurrence et zone d'occupation
- C & D : taille de la population
- E : analyse quantitative du risque d'extinction.

Il existe deux méthodes, l'une pour évaluer la menace d'extinction au niveau mondial (UICN, 2001) et l'autre qui permet d'adapter la première à un territoire plus restreint comme un pays ou une région (UICN, 2003).

Les espèces sont classées dans chacune des listes, en plusieurs catégories, de la plus menacée à la moins menacée.

Les catégories de menace utilisées pour définir la Liste rouge en France sont les suivantes :

- **Éteint (EX)** ou **Éteint à l'état sauvage (EW)** ;
- **En danger critique d'extinction (CR)**, **En danger (EN)**, **Vulnérable (VU)** ;
- **Quasi menacé (NT)** : espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises ;
- **Préoccupation mineure (LC)** : espèce pour laquelle le risque d'extinction est faible ;
- **Données insuffisantes (DD)** : espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas été faite faute de données précises ;
- **Non évalué (NE)** : espèce n'ayant pas encore été confrontée aux critères.

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. Birdlife International conservation series 12, Cambridge, UK.
- CABARET, P., 2010. Atlas provisoire des orthoptères et mantidés de la région Nord – Pas-de-Calais pour la période 1999-2010. *Le Héron*, 43 (2) : 113-142.
- COX, N.A. & TEMPLE, H.J. 2009. *European Red List of Reptiles*. Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg
- DOMMANGET, J.-L., PRIOUL, B., GAJDOS, A. & BOUDOT, J.-P., 2008. *Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire*. Société française d'odonatologie (Sfonat). Rapport non publié, 47 p.
- FOURNIER, A. [coord.], 2000.- Les Mammifères de la région Nord - Pas-de-Calais. Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites. *Le Héron*, 33 n° spécial : 1-188.
- HAUBREUX, D., 2010. Atlas préliminaire des Lépidoptères Papilionoidea de la région Nord - Pas-de-Calais. (2000-2010). *Le Héron* 43 (1) : 1-84
- IUCN, 2012. *IUCN Red List of Threatened Species*. [www.redlist.org](http://www.redlist.org).
- KALKMAN, V.J., BOUDOT, J.P., BERNARD, R., CONZE, K.J., DE KNIJF, G., DYATLOVA, E., FERREIRA, S., JOVIE, M., OTT, J., RISERVATO, E. & SAHLEN, G., 2010. *European Red List of Dragonflies*. Publications Office of the European Union, Luxembourg.
- MAURIN, H [coord.] & KEITH, Ph, 1994. *Inventaire de la Faune menacée en France*. WWF/MNH/Nathan, Paris, 176 p.
- SARDET, E. & DEFAUT, B. [coord.], 2004. Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. *Matériaux Orthoptériques et Entomocénologiques*, 9 : 125-137.
- TEMPLE, H.J. & TERRY, A. [coord.], 2007. *The Status and Distribution of European Mammals*. Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg.
- TEMPLE, H.J. & COX, N.A., 2009. *European Red List of Amphibians*. Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg.
- TOMBAL J.-C. [coord.], 1996. Les Oiseaux de la région Nord - Pas-de-Calais. Effectifs et distribution des espèces nicheuses. Période 1985-1995. *Le Héron*, 29 (1) : 1-336.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS 2008. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine*. <http://www.uicn.fr/Liste-rouge-oiseaux-nicheurs.html>. Consultation le 4/2012
- UICN, 2001. *Catégories et critères de l'UICN pour la Liste Rouge* : Version 3.1. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN, Gland et Cambridge. ii + 32 p.
- UICN, 2003. *Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'UICN pour la liste rouge*. UICN, Gland. 26 p.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2011. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France.
- UICN France, 2011. *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration*. Paris, France.
- VAN SWAAY, C., CUTTELOD, A., COLLINS, S., MAES, D., LEZ MUNGUIRA, M., ŠAŠIĆ, M., SETTELE, J., VEROVNIK, R., VERSTRAEL, T., WARREN, M., WIEMERS, M. & WYNHOF, I., 2010. *European Red List of Butterflies*. Publications Office of the European Union, Luxembourg.